

Version finale
13 décembre 2011

Déclaration

sur le renforcement de la coopération internationale entre les autorités de contrôle des drogues, en particulier en Europe du Sud-Est

des Ministres et représentants des gouvernements des Etats participant à la Session à Haut Niveau de Ljubljana à l'occasion de la 69^e réunion des Correspondants permanents du Groupe Pompidou

Nous, Ministres [et représentants des gouvernements] participant à la session à haut niveau de Ljubljana le 13 décembre 2011, à l'invitation du ministre de la Santé de la Slovénie :

1. Constatons que les drogues demeurent un danger pour la santé publique et nous inquiétons de la menace que fait peser le trafic de drogues illicites sur la sécurité et l'ordre public dans les sociétés ;
2. Notons que l'Europe du Sud-Est est une région vulnérable, qui reste une importante zone de transit de l'héroïne sur la « route des Balkans », et que la distribution secondaire de drogues illicites vers les marchés intérieurs représente un grave problème sanitaire et social ;
3. Restons attentifs sous l'angle des Droits de l'Homme et observons le développement d'approches équilibrées et multidisciplinaires des politiques en matière de drogues dans la région, qui sont élaborées en étroite concertation avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, et soutenons les activités initiées et les organisations engagées dans la région qui luttent contre le trafic de drogues le long de la « route des Balkans », ainsi que dans d'autres lieux de l'Europe du Sud-Est ;
4. Apprécions le soutien apporté par le Groupe Pompidou pour l'élaboration de ces politiques et le développement des capacités professionnelles en Europe du Sud-Est, sommes convaincus que les progrès importants et visibles que cette région d'Europe enregistre à cet égard depuis quelques années ne pourront se poursuivre que grâce à une coopération constante et renforcée, et reconnaissons que le Groupe Pompidou sert de passerelle entre l'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud, en Europe et au-delà, ainsi que de mécanisme à vocation paneuropéenne dans la lutte contre l'abus de drogues et le trafic de drogues illicites ;
5. Saluons les efforts déployés par le Groupe Pompidou pour promouvoir l'élaboration de stratégies nationales et régionales cohérentes en matière de drogues en intensifiant les échanges entre les représentants des autorités nationales compétentes, en vue de mettre en œuvre des réponses techniques ainsi que pratiques et politiques plus efficaces aux problèmes juridiques, sociaux et sanitaires liés à la drogue ;

6. Appelons à une coopération renforcée au niveau régional afin de faire face aux menaces identifiées posées par le trafic illicite et aux problèmes socio-sanitaires liés à la drogue, en étroite coopération avec d'autres organisations internationales et régionales (UNODC, OMS, UE, OEDT, OCDE, EUROPOL et INTERPOL) ;
7. Décidons que les domaines prioritaires de coopération régionale comprennent l'échange d'informations, le renforcement des capacités et la recherche en vue de mettre sur pied des programmes de prévention appropriés et viables, de réduire les conséquences sanitaires et sociales dommageables de l'usage de drogues, d'élargir l'accès aux offres de traitement, de traiter le problème de la drogue en milieu pénitentiaire et de lutter contre le trafic de drogues illicites et le détournement de précurseurs chimiques ;
8. Demandons au Groupe Pompidou de rechercher les moyens de soutenir activement le futur développement de coopération en matière de politique de drogues en Europe du Sud-Est, y compris la possibilité de mettre en place un groupe d'experts de coopération ad hoc;
9. Encourageons la participation de représentants de l'Europe du Sud-Est et de son voisinage à la mise en œuvre du Programme de travail 2011-2014 du Groupe Pompidou ;
10. Engageons à intensifier le dialogue et les échanges pratiques de connaissances et d'expériences entre les Etats membres et au-delà, dans tous les secteurs d'activité figurant dans le Programme de travail 2011-2014 du Groupe Pompidou, ainsi que dans le Document Stratégie de Justice et Affaires Intérieures du Bureau Régional de Coopération 2011-2013. Ces secteurs pourraient couvrir l'élaboration de politiques cohérentes relatives aux substances psychoactives et le développement de la coopération internationale entre les services de police, les douanes, les organes de contrôle aux frontières et les autorités judiciaires en vue d'aborder efficacement et dans une approche holistique les problèmes de toxicomanie en Europe du Sud-Est en s'attachant à obtenir des résultats manifestes et des effets tangibles ;
11. Enfin, félicitons les pays qui sont devenus membres du Groupe en 2011 et exprimons notre soutien aux efforts menés par le Groupe Pompidou pour accroître son assise et se développer en tant qu'accord partiel élargi dans les régions voisines de l'Europe partout où cela est possible.